



Oms Rue du Presbytère

MAIRIE D'OMS

Bulletin d'Informations Municipales
n° 61 OCTOBRE 2017

Le mot du maire

L'entreprise Colas vient de réaliser la voirie des deux lotissements Bosc d'en Guillemot et Prat d'en Bassola. La municipalité a décidé d'y adjoindre une réfection du chemin Cami del Puig.

Pour éviter les réflexions inutiles sur l'entretien du chemin menant à la maison du maire et pas un autre, je tiens à apporter les précisions suivantes :

-Ces travaux ne coûtent pas un centime à la collectivité et donc pas un centime aux contribuables. Ils sont entièrement financés comme cela aurait dû être fait depuis longtemps par la succession Laguerre, Serge. En effet c'est le lotisseur qui doit faire ces travaux avant que les rues ne rentrent dans le domaine public.

-Dans ce cas la municipalité a accepté de prendre les risques de faire entrer ces voiries dans le domaine public avant réfection et d'autoriser le paiement des travaux par la cession de terrains constructibles. Les travaux ont été réalisés conformément aux cahiers des charges des deux lotissements.

-En tout état de cause, sans cet arrangement, ce sont tous les co lotis qui auraient dû financer, à parts égales, ces travaux dont le montant avoisine les 150.000 euros.

Dont acte.

Le permis de construire pour la nouvelle école vient d'être signé après avis des multiples services et

administrations. L'appel d'offres va être lancé pour un début des travaux, sauf nouvelle surprise, en début d'année prochaine.

Fiche doléances collecte déchèterie

Une fiche doléances pour le service collecte/déchèterie est mise en place au niveau de la mairie.

Tout administré peut venir remplir cette fiche et y expliquer le motif de ses doléances en laissant ses coordonnées afin qu'il puisse connaître la suite donnée.

Distribution gratuite compost.

Une distribution gratuite de compost et de broyat vert criblé sera effectuée

**le Samedi 14 Octobre 2017 à partir de 8 heures 30
sur le terrain annexe de
la déchèterie de Trouillas.**

Cette distribution est ouverte à tous les administrés munis de leur carte de déchèterie.

NB : le broyat vert ciblé est un matériau issu du broyage puis du criblage de déchets verts. Utilisé en paillage ou incorporé dans le sol, il permet une amélioration de ce dernier et une limitation du développement des mauvaises herbes.

Dangers du monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone est un gaz très dangereux qui est inodore et invisible. - D'où vient-il ? -

Des appareils comme cuisinière, chauffe-eau, chauffage d'appoint, brasero, groupe électrogène, poêle ou cheminée qui ne fonctionnent pas bien.

Comment- se protéger,

- utiliser du bois (sans vernis ou peinture) dans les poêles à bois,
- limiter l'utilisation des chauffages d'appoint à deux heures en continu,
- ne pas boucher les ouvertures qui permettent à l'air de circuler (principalement cuisine et salle de bains)
- aérer tous les jours l'habitation pendant au moins dix minutes.

En cas d'urgence :

Si l'un de ces appareils est en fonctionnement chez vous et que vous ressentez des maux de tête, une envie de vomir ou toute sorte de malaise, il y a peut-être une accumulation de monoxyde de carbone dans votre logement.

Que faire :

1/Ouvrez portes et fenêtres, arrêtez les appareils en fonctionnement et sortez de chez vous.

2/ Appelez les secours

18-Pompiers / 15-Samu / 112 appel d'urgence depuis un portable/ 114-Demande secours pour personnes sourdes ou malentendantes (SMS/fax)

L'hiver dernier près de 1000 situations d'intoxication ont été constatées en France. Elles touchaient 3500 personnes et ont causé plus de 100 morts.

Cession véhicule d'occasion

Les usagers ne sont plus accueillis en préfecture ou S/préfecture pour déposer les demandes de certificat d'immatriculation.

Les demandes -déclaration de cession, changement d'adresse et changement de titulaire -se feront par téléprocédure disponible à l'adresse :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr>.

Les usagers s'ils le souhaitent et s'ils n'ont accès à Internet, peuvent utiliser les points d'accueil numérique (PAN) disponibles en Préfecture et S/Préfecture.

Démarches à effectuer :

En cas de cession d'un véhicule d'occasion, l'ancien propriétaire remet à l'acquéreur :

- Le certificat d'immatriculation barré, annoté et renseigné de la date et de l'heure de la vente (ou du don) du véhicule
- un exemplaire du certificat de cession Cerfa, rempli et signé par l'ancien acquéreur
- Un certificat de situation administrative établi depuis moins de quinze jours, précisant à sa date d'édition, l'existence ou non d'un gage ainsi que toute opposition de transfert de la propriété du véhicule.

A l'issue de cette cession, **l'ancien propriétaire du véhicule doit déclarer, dans les quinze jours suivant la transaction, la vente de son véhicule**

Soit : par voie électronique sur le site de l'ANTS

<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

Soit : par l'intermédiaire d'un professionnel de l'automobile habilité par le ministère de l'intérieur sur présentation du certificat de cession CERFA

Un récépissé de la déclaration de cession est remis à l'ancien propriétaire. Lorsqu'il déclare la vente de son véhicule via la téléprocédure sur le site ANTS, un « **code de cession** » est remis à l'ancien propriétaire du véhicule. Le code de cession a une validité de 15 jours et devra être transmis à l'acquéreur du véhicule pour que ce dernier puisse effectuer la déclaration de changement de propriétaire du certificat d'immatriculation par téléprocédure.

Toutefois, l'obtention du code de cession n'est pas indispensable pour l'acquéreur, le changement de titulaire peut être enregistré avec le numéro de formule du titre du vendeur, à condition que la déclaration ait été enregistrée avec le numéro par téléprocédure par un professionnel de l'automobile habilité par le ministère de l'intérieur.



HALLOWEEN

LE MARDI 31 OCTOBRE, À LA TOMBÉE DE LA NUIT, DES PETITS (ET PEUT ÊTRE QUELQUES GRANDS) MONSTRES VIENDRONT TAMBOURINER À VOTRE PORTE. POUR LES ÉLOIGNER, TENEZ PRÊTS QUELQUES FRIANDISES À PORTÉE DE MAIN. OFFREZ-LES AVEC UN LARGE SOURIRE. LES MONSTRES EFFRAYANTS SE TRANSFORMERONT EN PETITS ANGES. (ENFIN, PEUT-ÊTRE)